

Compte Rendu du Conseil Municipal du 26/06/2008

L'AN DEUX MILLE HUIT, le 26 JUIN, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 20 Juin 2008, s'est réuni en Mairie à 20 heures sous la présidence de Monsieur Jacques SALVATOR, Maire d'Aubervilliers.

Etaients présents : Mme YONNET, MM. MONINO, VANNIER, HAFIDI, Mme DIAKITE, M. LANTERNIER, Mme LE BIHAN, M. AIT BOUALI, Mme RATZEL-TOGO, M. GARNIER, Mme THEURIER-AZZOUZ, M. LOGRE, Mmes HAMMACHE, KHELAF, M. MAIZA, Mme FOURNIER, Adjointes au Maire

Mme KELEBE, M. VINCENT, Mme SANDT, M. GUERRIEN, Mmes KOUAME, CHIBAH, ZAHIR, M. MINIMBU, Mme HARKATI, MM. MILIA, KARMAN, DEL MONTE, Mme KARMAN-SUCH, M. RUER, Mme GRARE, M. KAMALA, MM. PAUPERT, MENIA, Mme LENOURY, Conseillers Municipaux,

<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :	<u>Excusé</u> :	<u>Représenté par</u> :
Mme AHMED M. HEDJEM Mme MADI M. ROS Mme MOHAMED M. KETFI	M. HAFIDI Mme YONNET M. KHELAF M. MONINO M. LOGRE Mme HAMMACHE	M. OGE M. BEAUDET Mme LATOUR Mme DERKAOUI Mme DESCAMPS	Mme HARKATI M. DEL MONTE M. KARMAN Mme GRARE M. PAUPERT

Excusé : M. MALEME

Absent : M. AUGY

Secrétaire de séance : Mme HARKATI

Arrivées de Mme SANDT, MM. OGE, VINCENT à partir de la question 161.

M. GUERRIEN a quitté la séance après l'ouverture et a donné procuration à M. VANNIER.

M. LANTERNIER a quitté la séance à partir de la question 169.

Mme ZAHIR a quitté la séance à partir de la question 169 et a donné procuration à M. MINIMBU.

Mme CHIBAH a quitté la séance à partir de la question 177.

QUESTION N° 155 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 05 juin 2008

A l'unanimité.

Approuve le procès-verbal de la séance du 5 juin 2008.

QUESTION N° 156 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Examen du Compte de Gestion 2007 du Receveur Municipal - budget de la Commune d'Aubervilliers

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Union du nouvel Aubervilliers" et "Aubervilliers en marche pour le changement" s'étant abstenus.

Approuve le compte de gestion établi par Madame le Receveur Municipal pour l'exercice 2007, arrêté comme suit :

- un résultat cumulé excédentaire d'investissement de :	2 781 849,26 €
- un résultat cumulé excédentaire de fonctionnement de :	3 721 754,96 €
- soit un résultat de clôture de :	6 503 604,22 €

Le compte de gestion est en concordance avec le résultat de clôture du compte administratif 2007 qui ne comprend pas le solde des reports d'investissement.

QUESTION N° 157 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Approbation du Compte Administratif 2007 de la Commune d'Aubervilliers

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union du nouvel Aubervilliers" et "Aubervilliers en marche pour le changement" ayant voté contre, M. Salvator n'ayant pas participé au vote , M. Del Monte ayant procuration pour M. Beaudet n'a pas participé au vote pour le compte de l'ancien maire

- donne acte de la présentation ci-après du compte administratif 2007
- constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

RECETTES DE L'EXERCICE :

- investissement	29 927 31,80 €
- fonctionnement	91 767 525,51 €

DEPENSES DE L'EXERCICE :

- investissement	25 486 987,43 €
- fonctionnement	93 282 101,43 €

RESULTATS DE L'EXERCICE :

- investissement	4 440 444,37 €
- fonctionnement	-1 514 575,92 €

RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES :

- investissement	- 1 658 595,11 €
- fonctionnement	5 236 330,88 €

RESULTAT DE CLOTURE :

- investissement	2 781 849,26 €
- fonctionnement	3 721 754,96 €

SOLDE DES RESTES A REALISER :

- investissement	- 2 738 734,94€
------------------	-----------------

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2007 : 3 764 869,28 €

QUESTION N° 158 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Affectation du Résultat 2007 du budget principal de la Commune d'Aubervilliers

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union du nouvel Aubervilliers" et "Aubervilliers en marche pour le changement" ayant voté contre

Décide que le solde créditeur du compte de résultat s'élevant à la somme de 3 764 869,28 euros sera conservé comme suit :

- 3 721 754,96 euros en report à nouveau de fonctionnement au compte 002 "excédent de fonctionnement reporté"
 - 43 114,32 euros en report à nouveau d'investissement au compte 001 "excédent d'investissement reporté"
-

QUESTION N° 159 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile-de-France - rapport d'utilisation du FSRIF 2007

Prend acte de la communication du rapport d'utilisation du FRIF pour l'année 2007.

QUESTION N° 160 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale - rapport d'utilisation de la DSUCS 2007

Prend acte de la communication du rapport d'utilisation de la DSUCS pour l'année 2007.

QUESTION N° 161 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Acceptation du versement d'un fond de concours par la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune au titre du fonctionnement du Conservatoire National de Région.

A l'unanimité.

Accepte le fonds de concours de 397 151 euros versé par la Communauté d'Agglomération Plaine Commune pour le financement du fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers - La Courneuve.

QUESTION N° 162 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Décision Modificative n°1 portant sur le budget principal de la Ville d'Aubervilliers.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union du nouvel Aubervilliers" s'étant abstenus, les membres du groupe "Aubervilliers en marche pour le changement" ayant voté contre

Est approuvée la décision modificative n°1 de l'exercice 2008 dont le détail figure en pièce jointe. Les inscriptions budgétaires se définissent comme suit :

INVESTISSEMENT :

-dépenses + 375 515,65 €

-recettes + 375 515,65 €

FONCTIONNEMENT :

-dépenses + 564.598,75 €

-recettes + 564.598,75 €

QUESTION N° 163 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Limitation de l'exonération temporaire de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Union du nouvel Aubervilliers" et "Aubervilliers en marche pour le changement" ayant voté contre

Décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties aux seuls locaux financés au moyen de prêts conventionnés ou aidés par l'Etat prévus aux articles L 301-1 et suivant du Code de la Construction et de l'Habitation ou de prêts aidés visés à l'article 331-63 du même Code.

QUESTION N° 164 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Personnel communal : centres de loisirs maternels : création de postes de saisonniers pour la période du 1er juillet au 31 août 2008 inclus.

A l'unanimité.

Autorise le Maire à recruter, dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 2, de la loi du 26 janvier 1984 précitée, et pour faire face aux besoins saisonniers rencontrés aux centres de loisirs maternels.

- 10 adjoints d'animation non titulaires pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2008 inclus
- 8 adjoints d'animation non titulaires pour la période du 1^{er} au 31 août 2008 inclus

Dit que ces agents devront avoir le niveau d'études correspondant aux diplômes ou titres permettant l'accès au cadre d'emplois suivant :

- Adjoint territoriaux d'animation.

Dit que la rémunération de ces agents non titulaires s'effectuera de la façon suivante :

- 1^{er} échelon du grade d'Adjoint d'animation de 2^{ème} classe auquel pourra s'ajouter le régime indemnitaire du cadre d'emplois.

Autorise en conséquence le Maire à prendre les arrêtés de recrutement nécessaires.

QUESTION N° 165 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Demande de déclaration d'utilité publique et de cessibilité pour exproprier le bâtiment C, fond de cour au 19 bis rue des Gardinoux à Aubervilliers, cadastré Q n° 12

A l'unanimité.

Demande au préfet de déclarer d'utilité publique l'expropriation du bâtiment C fond de cour situé 19 bis rue des Gardinoux à Aubervilliers et de déclarer cessible ce bien selon la procédure instituée par la loi n° 70-612 du 10 juillet 1970.

Indique que les propriétaires concernés sont : SCI RESIDENCE 19 RUE DES GARDINOUX (lots n° 40 et 52), M. DORDEVIC, tuteur M. ROGER de l'UDAF 93 (lot n° 51), SCI MONTMORENCY ET ENVIRONS, mise en liquidation judiciaire : Maître HERBAUT, mandataire judiciaire (lot n° 41) et M. GONZALES (lot n° 49).

Autorise le maire à signer les actes, à mettre en œuvre les procédures contentieuses éventuelles et à ordonnancer les dépenses relatives à ces acquisitions au 203-2138-824.

QUESTION N° 166 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : 19 bis rue des Gardinoux : acquisition du lot n° 42 appartenant à Madame TRICOT et Monsieur CHARTON.

A l'unanimité.

Décide d'acquérir le lot n° 42 (bâtiment C) situé 19 bis rue des Gardinoux à Aubervilliers, cadastré Q n° 12, appartenant à Madame TRICOT et Monsieur CHARTON.

Dit que l'acquisition se fera au prix de 3.656 €, valeur libre de toute occupation.

Autorise le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié et à ordonnancer toutes les dépenses relatives aux frais d'acte.

QUESTION N° 167 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : 54 avenue de la République : projet de cession d'un bien en totalité au profit du Groupe BENSOUSSAN INVESTISSEMENTS, pour l'installation d'une cité artisanale et d'une pépinière d'entreprises.

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Union du nouvel Aubervilliers" et "M. KAMALA Kilani du groupe "Communiste et citoyens Tous ensemble pour Aubervilliers" s'étant abstenus, les membres du groupe "Aubervilliers en Marche pour le Changement" ayant voté contre.

Décide de céder le bien en totalité situé 54, avenue de la République à Aubervilliers, cadastré AY n° 41, au profit du Groupe BENSOUSSAN INVESTISSEMENT, au motif d'y aménager

après réhabilitation et travaux un ensemble locatif pour petites et moyennes entreprises de proximité (serrurerie / plomberie / artisanat divers).
Fixe le prix de cession à 1.300.000 €uros, libre de toute occupation.

Autorise le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

QUESTION N° 168 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Convention avec le Groupement Régional de Santé Publique dans le cadre d'actions de prévention et d'accès aux soins (GRSP)

A l'unanimité.

Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Groupement Régional de Santé Publique, au titre du programme régional de santé publique et pour un montant global de 110.000 €, les subventions correspondant aux actions de prévention, d'accès aux soins et d'éducation à la santé, et à signer les conventions portant sur chacune d'elles.

QUESTION N° 169 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

**OBJET : Déconstruction de 3 halls de bassins au Centre Nautique.
Avenant n°1 avec la société RUDO CHANTIER.**

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire à signer l'avenant n° 1 au marché relatif à la déconstruction de 3 halls de bassins au Centre Nautique avec la société RUDO CHANTIER.

Cet avenant a pour effet de porter le montant global du marché de 356 736,00 € HT à 522 736,00 € HT faisant ressortir le montant de l'avenant à 166 000,00 € HT soit une plus value de 46,53 %.

QUESTION N° 170 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Reconstruction des superstructures des 3 halls de bassins au Centre Nautique d'Aubervilliers. Approbation du projet de marché de travaux et autorisation de signature.

A l'unanimité.

Approuve le projet de marché négocié relatif à la reconstruction des superstructures des 3 halls de bassins au Centre Nautique d'Aubervilliers comprenant l'allotissement suivant :

- 1) lot 01 : déplombage de la charpente principale conservée
- 2) lot 02 : charpente / couverture / étanchéité
- 3) lot 03 : façade / désenfumage / correction acoustique

- 4) lot 04 : maçonnerie / carrelage / cloison / menuiserie intérieure / plomberie / abords espaces verts
- 5) lot 05 : serrurerie
- 6) lot 06 : électricité courants forts et courants faibles
- 7) lot 07 : chauffage / ventilation du hall en extension
- 8) lot 08 : élévateur handicapés

Autorise monsieur le maire, conformément à la décision de la commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer les marchés subséquents.

QUESTION N° 171 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Travaux de restructuration de la crèche Ethel Rosenberg. Avenant n° 2 au lot n°1 avec la société E.C.B

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire, conformément à l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 12 juin 2008, à signer l'avenant n°2 au lot n°1 « démolitions, gros œuvre, maçonnerie » avec la société E.C.B SARL concernant la restructuration de la crèche Ethel Rosenberg. Cet avenant a pour effet d'augmenter le montant du marché comme suit :

Lot		Montant initial (hors taxes)	Montant des travaux supplémentaires et en moins (H.T.)	Nouveau montant des travaux (H.T.)
1	Démolitions – gros œuvre – maçonnerie – carrelage	202 560.00	+ 27 310.50 - 10 352.00	219 518.50

Soit une plus value de 8,37%.

QUESTION N° 171 -1 RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Travaux de restructuration de la crèche Ethel Rosenberg. Avenant n° 2 au lot n°3 «menuiseries extérieures/ serrurerie »

A l'unanimité

Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°2 au lot n°3 « menuiseries extérieures/ serrurerie » avec la société AISNE SUD ALU SARL concernant la restructuration de la crèche Ethel Rosenberg. Cet avenant a pour effet d'augmenter le montant du marché comme suit :

Lot		Montant initial (hors taxes)	Montant des travaux supplémentaires et en moins (H.T.)	Nouveau montant des travaux (H.T.)
3	Menuiseries extérieures – serrurerie	261 275.58	+ 540	261 815.58

Soit une plus value de 0,21%.

QUESTION N° 171 – 2 -RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Travaux de restructuration de la crèche Ethel Rosenberg. Avenant n° 2 au lot n°5 avec la société MOREAU

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°2 au lot n°5 «menuiseries extérieures » avec la société MOREAU concernant la restructuration de la crèche Ethel Rosenberg. Cet avenant a pour effet d'augmenter le montant du marché comme suit :

Lot		Montant initial (hors taxes)	Montant des travaux supplémentaires et en moins (H.T.)	Nouveau montant des travaux (H.T.)
5	Menuiseries intérieures	126 949.17	+1506.70	128 455,87

Soit une plus value de 1,18%.

QUESTION N° 171 – 3- RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET :Travaux de restructuration de la crèche Ethel Rosenberg. Avenant n° 2 au lot n°8 avec la société TECH THERM

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°2 au lot n°8 «Plomberie/ vmc/ chauffage/équipement de cuisine» avec la société TECH THERM concernant la restructuration de la crèche Ethel Rosenberg. Cet avenant a pour effet d'augmenter le montant du marché comme suit :

Lot		Montant initial (hors taxes)	Montant des travaux supplémentaires et en moins (H.T.)	Nouveau montant des travaux (H.T.)
8	Plomberie ventilation chauffage équipements de cuisine	407 619.62	+ 16 181.23 - 4 987.33	418 813.52

Soit une plus value de 2,74 %.

QUESTION N° 171 – 4-RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Travaux de restructuration de la crèche Ethel Rosenberg. Avenant n° 2 lot n°9 avec la société ENTRA S.A

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°2 lot au n°9 « Electricité » avec la société ENTRA S.A concernant la restructuration de la crèche Ethel Rosenberg.

Cet avenant a pour effet d'augmenter le montant du marché comme suit :

Lot		Montant initial (hors taxes)	Montant des travaux supplémentaires et en moins (H.T.)	Nouveau montant des travaux (H.T.)
9	Electricité	145 225	+ 3 562,67	148 787,67

Soit une plus value de 2,45%.

QUESTION N° 171 – 5 -RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Travaux de restructuration de la crèche Ethel Rosenberg. Avenant n° 2 au lot n°11 avec la société ELAN ENVIRONNEMENT

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire, conformément à l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 12 juin 2008, à signer l'avenant n°2 lot au n°11 «VRD » avec la société ELAN ENVIRONNEMENT concernant la restructuration de la crèche Ethel Rosenberg.

Cet avenant a pour effet d'augmenter le montant du marché comme suit :

Lot		Montant initial (hors taxes)	Montant des travaux supplémentaires et en moins (H.T.)	Nouveau montant des travaux (H.T.)
11	Voirie réseaux divers	96 589.34	+ 8 500	105 089.34

Soit une plus value de 8,80 %.

QUESTION N° 172 - RAPPORTEUR Jean-François MONINO

OBJET : Acquisition de véhicules pour l'année 2008. Approbation du projet de marché et demande de subvention.

A l'unanimité.

Approuve le projet de marché à bons de commande relatif à l'acquisition de véhicules pour l'année 2008, prenant effet à la notification du marché, s'achevant au plus tard le 31 juillet 2009 et comportant les seuils globaux (en quantité) suivants :

Lot n° 1 : véhicules légers 5 places bi-carburant

Seuil minimum : 1 véhicule

Seuil maximum : 6 véhicules

Lot n°2 : fourgonnettes bi-carburant GPL

Seuil minimum : 1 véhicule

Seuil maximum : 5 véhicules

Lot n°3 : fourgonnette hybride électrique

Seuil minimum : 1 véhicule

Seuil maximum : 2 véhicules

Le montant global est estimé à 50 000 € T.T.C. sur la base des seuils minimum et à 200 000 € T.T.C. sur la base des seuils maximum.

Autorise monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional d'Ile de France et à signer la convention qui en fixerait les modalités d'exécution.

QUESTION N° 173 - RAPPORTEUR Omar AIT BOUALI

OBJET : Convention tripartite de mise à disposition d'équipements sportifs communaux ou intercommunaux au profit des établissements scolaires de compétence régionale entre la Région Ile de France, la Commune d'Aubervilliers et le lycée J.P. Timbaud

A l'unanimité.

Le Maire est autorisé à signer la convention tripartite de mise à disposition d'équipements sportifs communaux ou intercommunaux au profit des établissements scolaires de compétence régionale entre la Région Ile de France, la Commune d'Aubervilliers et le lycée Jean Pierre Timbaud.

QUESTION N° 174 - RAPPORTEUR Christine RATZEL TOGO

OBJET : Demande auprès du ministère des affaires étrangères concernant la subvention de l'association comité de coopération Aubervilliers-Bouilly solidaires"

A la majorité des membres du conseil, Mme CHIBAH du groupe " Changer à gauche pour Aubervilliers" s'étant abstenue.

La subvention municipale allouée au projet de maréchage dans la commune de Bouilly Mauritanie s'élève à 11600 euros.

QUESTION N° 175 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER

OBJET : Ajustement de la participation financière de la Ville au fonctionnement des écoles privées.

A la majorité des membres du conseil, MM. KARMAN, (Mme LATOUR éyant donné procuration à M. KARMAN) RUER et Mme KARMAN SUCH du groupe Communiste et Citoyen tous ensemble pour Aubervilliers s'étant abstenus.

La participation de la ville sera de 390 € par élève demeurant à Aubervilliers.

QUESTION N° 176 - RAPPORTEUR Véronique HAMMACHE

OBJET : Avenant n°3 à la convention de paiement d'une subvention de défraiement dans le cadre de l'évaluation globale des besoins

A l'unanimité.

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse de paiement d'une subvention de défraiement dans le cadre de l'évaluation globale des besoins pour l'année 2008.

QUESTION N° 177 - RAPPORTEUR Edgar MINIMBU

OBJET : Mise en place du contrat local jeune "Auber +".

A l'unanimité.

le contrat local jeune « Auber+ » est créé à compter du 1^{er} juillet 2008.

QUESTION N° 178 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Annulation de la délibération n°127 du 05 juin 2008. Fixation du nombre de représentants titulaires du personnel au Comité Technique Paritaire (CTP) et création d'un CTP commun.

A l'unanimité.

Dit que la délibération n° 127 du 05 juin 2008 est annulée.

Dit que le nombre de représentants titulaires du personnel et par conséquent, le nombre de représentants de la commune et le nombre de suppléants est maintenu à 12 jusqu'aux prochaines élections (06 novembre 2008 et 11 décembre 2008).

Décide de créer un CTP commun entre la commune, le Centre Communal d'Action Sociale d'Aubervilliers et la Caisse Des Ecoles d'Aubervilliers comprenant un nombre total d'agents de 1642 (fonctionnaires et non titulaires) à compter des prochaines élections.

Fixe à cette occasion à 8 le nombre de représentants du personnel et par voie de conséquence, le nombre de représentants de la commune, du CCAS et de la CDE et le nombre de suppléants.

RAPPORTEUR Tedjini Michel MAIZA

OBJET : Rapport d'activité du SIPPAREC pour l'électricité, les réseaux urbains de télécommunications et vidéocommunication relatif à l'année 2006.

Prend acte de la communication du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux urbains de télécommunications et vidéocommunications pour l'année 2006.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 23 h 49